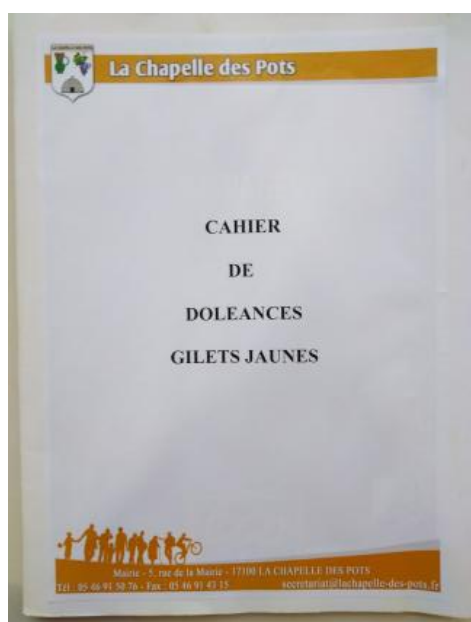


La Chapelle-des-Pots

code INSEE : 17089

1004 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes

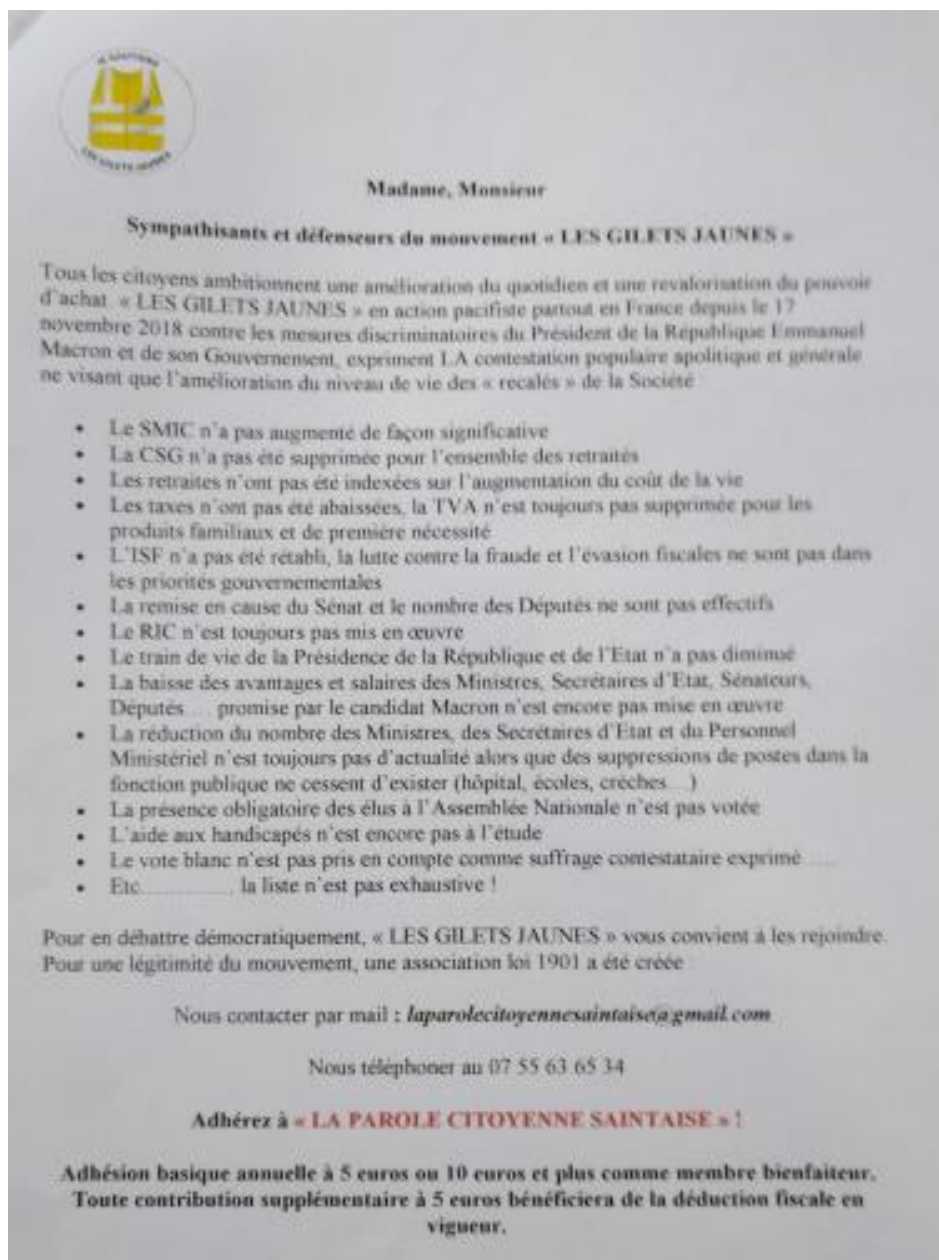


Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W158) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : cahier d'écolier grand format, petits carreaux, 96 p. 4 premières pages coupées, les 10 suivantes numérotées de 1 à 10 avec tampon de la mairie.

Couverture : page A4 collée : cahier de doléances Gilets jaunes, blason de la commune et coordonnées.

2 contributions.



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 8 lignes, 73 mots (couple)

Nos doléances concernent :

- Rétablissement de l'ISF.
- Suppression de l'augmentation de 1,7 % de la CSG des retraités, pour tous les retraités.
- Suppression des privilèges de ceux qui nous gouvernent et nous ont gouvernés.
- Rétablir une justice fiscale (davantage de tranches d'impôts).
- Que l'Assemblée nationale ait des représentants élus à la proportionnelle.
- Rééquilibrer la TVA sur les produits de première nécessité.
- Maisons de retraite moins onéreuses.

P. Nom

P. Nom

2. Dactylographié (8 pages agrafées), 60 lignes, 1277 mots

Copie d'une déclaration de manifestation déposée en sous-préfecture de Saintes par l'association "La parole citoyenne saintaise". Document déposé également dans les mairies de La Chapelle des Pots, Migron et Burie.

Courrier au maire : transcrit

Tract « La parole saintaise » : transcrit

Mme ou Mr le Maire de **la CHAPELLE des POTS**

Mmes et Mrs les membres du conseil municipal,
Citoyennes, citoyens. Bonjour la France !

Nous avons pu constater tout au long de ces dernières semaines **que pour de nombreux Français, pour vous peut être, pour nous pour sûr, pour nos enfants, nos petits-enfants, pour notre pouvoir d'achat à tous, pour une vie meilleure dans un monde meilleur**, un mouvement tout de jaune vêtu, manifeste sans interruption partout en France depuis la mi-novembre 2018 contre des mesures que nous jugeons (et c'est notre droit le plus absolu), jupitériennes, brutales et abusives.

- Cette levée de boucliers du 17 novembre 2018 et son organisation ont constitué l'acte 1 de ce présent mouvement.

- Outre le fait d'actions sur le terrain l'acte 2, peu visible mais au combien important a consisté à mettre en œuvre nos méthodes démocratiques de travail et donc de valider officiellement à la majorité, points par points, nos revendications.

- En acte 3 et afin d'être représentatifs, nous avons choisi d'y adjoindre l'option associative et républicaine, loi 1901.

C'est pour cette raison que nous avons la primeur de vous annoncer l'enregistrement des statuts de **l'Association Apolitique loi 1901** :

« La parole citoyenne Saintaise ».

Téléphone : 07.55.63.65.34.

E-Mail : laparolecitovennesaintaise@gmail.com

Au regard des événements survenus fin 2018 et qui perdurent en ce début d'année 2019, notre ASSOCIATION citoyenne a décidé d'apporter son aide pacifique, son savoir faire administratif, la mise à disposition de ses lieux d'implantation, locaux et autres ainsi que ses différentes commissions, groupes de réflexions, chargés de missions et personnels, etc. Cette aide s'effectuera tant sur le plan interne qu'externe. Ainsi globalement l'association aura pour vocation de contacter réglementairement les autorités en place ou autres responsables afin de les alerter par tous moyens réglementaires sur les justes et réelles revendications des actuels citoyennes, citoyens Gilets jaunes.

Rappel :

L'ASSOCIATION « La Parole Citoyenne Saintaise » loi 1901. Son bureau et CA ainsi que la majorité absolue de ses adhérents ont missionné le 11 janvier 2019, J-Pierre COUDONNEAU, vice-président, demeurant [Adresse, tél.], d'organiser en 5 semaines 10 actions sur 10 axes extra muraux de SAINTES et définis à l'avance comme une vaste opération de communication en direction des maires et élus ruraux et leur population.

Dans ce cadre, cette 8^{ème} action organisée réglementairement le vendredi 15 février 2019 a pour but de créer un vrai contact explicatif avec les mairies rurales visitées ainsi que de sensibiliser la population au mal vivre dénoncé depuis le 17 novembre 2019 par les toujours dits "Gilets jaunes" , citoyen(ne)s à part entière.

Actuellement la situation RESTE EXPLOSIVE et les revendications des GJ sont au fil des jours plus que jamais d'actualité avec le : Je te donne de la main droite et je reprends toujours plus de la main gauche, suivi d'un grand déballage-gala-débat-bla-bla-bla national que nous souhaiterions ni foutoir ni à sens unique.

Dans ce cadre, nous vous proposons ces quelques pistes significatives mises en avant par nos différents groupes de réflexion !

- *Toujours pas augmentation du SMIC dans tous les cas et pour tous.*
- *Toujours pas de TVA à zéro sur tous les produits familiaux et de première nécessité.*
- *Toujours pas de suppression de l'augmentation de la CSG pour les retraités comme promis par E. Macron lors de sa campagne électorale.*
- *Toujours pas d'abaissement de l'ensemble de toutes les taxes.*
- *Toujours pas de revalorisation et indexation des retraites sur le coût de la vie comme promis par E. Macron lors de sa campagne électorale.*
- *Toujours pas de revalorisation impériative du point d'indice des fonctionnaires.*
- *Toujours pas de réinstauration de l'ISF.*
- *Toujours pas de lutte contre la fraude fiscale organisée, l'évasion et le déplacement des capitaux vers les paradis fiscaux soit par an, environ (84 à 87 milliards d'euros à récupérer).*
- *Nous demandons la suppression pure et simple du Sénat qui depuis longtemps ne sert plus à grand chose sauf à profiter de nos impôts pour y demeurer royalement.*
- *Toujours pas de réduction significative du nombre de députés comme promis par E. Macron lors de sa campagne électorale.*
- *Nous voulons l'instauration du RIC (Référendum d'Initiative Citoyen).*
- *Nous voulons que le vote blanc soit reconnu et comptabilisé comme suffrage exprimé.*
- *À quand l'abaissement significatif du train de vie de l'État ?*
- *À quand la réduction du nombre de ministres (17 actuellement en Allemagne contre 32 chez nous) ?*

- *Nous voulons l'abaissement des salaires, avantages de tous ordres des ministres et des hauts fonctionnaires de l'État, ceux-là mêmes dont le salaire avoisine 40 000 à 45 000 euros.*
- *Nous voulons la présence obligatoire des deux tiers des députés lors du vote des lois à l'Assemblée.*
- *Nous voulons la réduction notoire des frais dits « présidentiels », etc.*

Vous êtes constructifs, respectueux, démocrates et désirez nous rencontrer. Nous aurons plaisir de vous recevoir en notre permanence provisoire rocade Est, Camp Zavatta aux Arcivaux 17100 SAINTES, ou sur nos différents lieux de réunion précisés au coup par coup. Sur place nous nous efforcerons de vous renseigner toujours au plus près de la vérité citoyenne.

L'adhésion de base reste toujours de 5 €, tout dépassement de cette somme jusqu'à 10 € et plus sera accepté, comptabilisé et considéré comme don au profit de l'Association ci-dessus citée.

Merci à vous tous de nous avoir lus et peut-être à très bientôt de vous revoir en notre humble implantation.

Le bureau, le conseil d'administration et l'ensemble des adhérent(e)s de l'Association « La Parole Citoyenne Saintaise » vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

[Logo avec gilet jaune autour du slogan « Je soutiens les Gilets jaunes »]

Madame, Monsieur

Sympathisants et défenseurs du mouvement « LES GILETS JAUNES »

Tous les citoyens ambitionnent une amélioration du quotidien et une revalorisation du pouvoir d'achat. « LES GILETS JAUNES » en action pacifiste partout en France depuis le 17 novembre 2018 contre les mesures discriminatoires du président de la République Emmanuel Macron et de son gouvernement, expriment LA contestation populaire apolitique et générale ne visant que l'amélioration du niveau de vie des « recalés » de la Société :

- Le SMIC n'a pas augmenté de façon significative.
- La CSG n'a pas été supprimée pour l'ensemble des retraités.
- Les retraites n'ont pas été indexées sur l'augmentation du coût de la vie.
- Les taxes n'ont pas été abaissées, la TVA n'est toujours pas supprimée pour les produits familiaux et de première nécessité.
- L'ISF n'a pas été rétabli, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ne sont pas dans les priorités gouvernementales.
- La remise en cause du Sénat et le nombre des députés ne sont pas effectifs.
- Le RIC n'est toujours pas mis en œuvre.
- Le train de vie de la Présidence de la République et de l'État n'a pas diminué.
- La baisse des avantages et salaires des Ministres, Secrétaires d'État, Sénateurs, Députés... promise par le candidat Macron n'est pas encore mise en œuvre.
- La réduction du nombre des Ministres, des Secrétaires d'État et du Personnel ministériel n'est toujours pas d'actualité alors que des suppressions de postes dans la fonction publique ne cessent d'exister (hôpital, écoles, crèches...).
- La présence obligatoire des élus à l'Assemblée nationale n'est pas votée.
- L'aide aux handicapés n'est pas encore à l'étude.
- Le vote blanc n'est pas pris en compte comme suffrage contestataire exprimé...
- Etc. ... la liste n'est pas exhaustive !

Cahier de La Chapelle-des-Pots

Pour en débattre démocratiquement, « LES GILETS JAUNES » vous convient à les rejoindre. Pour une légitimité du mouvement, une association loi 1901 a été créée :

Nous contacter par mail : laparolecitoyennesaintaise@gmail.com

Nous téléphoner au 07.55.63.65.34

Adhérez à « LA PAROLE CITOYENNE SAINTAISE »

Cotisation annuelle : 5 €

**Adhésion basique annuelle à 5 euros ou 10 euros et plus comme membre bienfaiteur.
Toute contribution supplémentaire à 5 euros bénéficiera de la déduction fiscale en vigueur.**

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

[FIN]